



Traité Taanit

Michna 7 - Chapitre 4

שבת שחל תשעה באב להיות בתוכה אסורים מלספר, ומלכבס;
ובחמישי, מותרין מפני כבוד השבת. ערב תשעה באב לא יאכל
אדם שני תבשילין, לא יאכל בשר, ולא ישתה יין; רבן שמעון בן
גמליאל אומר, ישנה. רבי יהודה מחייב בכפיית המיטה, ולא הודו
לו חכמים.

La semaine au cours de laquelle tombe Tish'a BeAv, il est interdit de se faire couper les cheveux et de laver [le linge].

Le jeudi, cela est permis en l'honneur du Shabbat. La veille de Tish'a BeAv, un homme ne mangera pas deux plats cuits, ne mangera pas de viande et ne boira pas de vin.

Rabban Chim'on ben Gamliel dit : on changera simplement sa façon de manger. Rabbi Yehouda astreint aussi à « renverser son lit » mais les Sages ne l'ont pas approuvé.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions